

### ARRETE N°2020-2021-SCOLARITE - CP-17

# PORTANT NOMINATION DES COMMISSIONS PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE PARIS 8

#### ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

# L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'article D613-45 du Code de l'Education;

Vu les statuts de l'université Paris 8 :

Vu l'avis du Conseil de l'Institut français de géopolitique du 2 septembre 2020 ;

Vu l'avis de la CFVU du 17 septembre 2020;

#### ARRETE

### ARTICLE 1-

La commission pédagogique, chargée de proposer la validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux des formations dispensées par l'Institut français de géopolitique, est fixée comme suit, jusqu'au 31 octobre 2021 :

Philippe SUBRA Frédérick DOUZET Barbara LOYER Jérémy ROBINE

## ARTICLE 2 -

M. Philippe SUBRA est nommé président de la commission pédagogique désignée ci-dessus.

## ARTICLE 3 -

Le Directeur de l'Institut français de géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 10 novembre 2020

L'administratrice provisoire

Annick ALLAIGRE

Université Paris 8 Vincennes - Samt-Denis Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire